

ÉTABLISSEMENT :
COLLÈGE LES OLIVIERS
 30 000 NÎMES
 Tél. : 04.66.84.83.61

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° de la séance : 3
 En date du : Mardi 29 novembre 2022
 Transmis le : Lundi 5 décembre 2022

Nature de la séance : ordinaire / ~~extraordinaire~~
 à 18H
 à Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Directeur Académique des
 services de l'Éducation Nationale du GARD
 Monsieur le Président du Conseil départemental
 L'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Présidence : Mohamed BOUTA
 Secrétaire de séance : Patrice AVIET
 Membres absents / excusés : voir page suivante
 Nombre de membres présents : 19 en début de séance Quorum : 16

Ordre du jour	Pages PV	Pages annexes	Points votés pour
I. <u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>			
1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2022	1		accord
2. Présentation de l'ordre du jour	1		
II. <u>ORGANISATION DE L'EPLÉ</u>			
III. <u>VIE SCOLAIRE</u>			
IV. <u>AFFAIRES FINANCIÈRES</u>			
1 Budget prévisionnel 2023	2 à 3	4 à 12	accord
2 Contrat et conventions :			
Pour information :			
⇒ Convention association « les z'ateliers de Catherine »	3	13 à 14	
⇒ Convention association « les herbes folles »	3		
⇒ Convention Compagnie Concordance	3	15 à 16	
Nombre de pages du procès-verbal : (hors page de garde et émargement) :			
Pages annexes numérotées 4 à 16			

Signature du Président du Conseil d'Administration et du secrétaire de séance

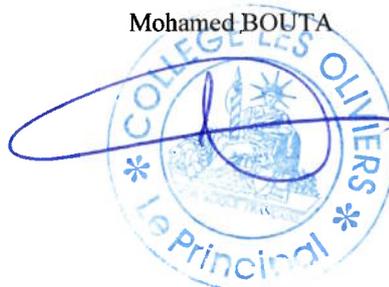
Le secrétaire de séance,

Patrice AVIET



Le principal,

Mohamed BOUTA



COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-11-2022

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

Monsieur le principal ouvre la séance à 18h10.

Les absents excusés sont les personnes indiquées sur la liste d'émargement.

M. Patrice Aviet, Directeur Segpa, assure les fonctions de secrétaire de séance.

19 personnes présentes en tout dont une personne en visio-conférence.

Arrivée de Ilyes Toufali à 18h12, connexion de Mme Le Natur à 18h13, arrivée de M. Bahami à 18h16.

Les enseignants sont navrés : les documents n'ont pas été donnés dans les délais en vigueur. Pas de mise en cause personnelle de la part des enseignants qui souhaitent travailler dans de bonnes conditions.

« Nous sommes navrés de constater qu'une partie des documents nécessaires à la tenue de ce CA sur le budget n'ont pas été réceptionnés par les membres du CA dans les délais réglementaires (1 semaine). » Il s'agit en l'espèce de la proposition de budget 2023.

Il est nécessaire que dorénavant et conformément aux engagements pris lors du dernier CA, l'ensemble des membres reçoive les documents papier dans les délais en vigueur afin de pouvoir préparer au mieux le CA. »

Responsabilité du chef d'établissement qui présente ses excuses et prend la responsabilité de cet état de fait. Il veillera à ce que cela ne se reproduise pas.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

I – 1 Adoption du procès-verbal de la séance du 08/11/2022

Aucune observation. Le procès-verbal de la séance du 08/11/2022 est adopté.

Adoption du PV de CA du 08/11/2022

Résultat du vote :

Quorum :	16
Vote pour :	19
Vote contre :	0
Abstentions :	0

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

I – 2 Présentation de l'ordre du jour

M. Bouta présente l'ordre du jour. Il rappelle que cet ordre du jour n'a plus à être voté.

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-11-2022

IV - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : 4 à 12

IV – 1 Budget prévisionnel 2023

Mme Maurin précise qu'elle a voulu intégrer des éléments qui se sont précisés très récemment. Le montant du fonds de roulement reste important, Mme la gestionnaire a donc réajusté le budget au dernier moment.

Mme Maurin a tenté d'affiner au maximum les prévisions de recettes du SRH afin de ne pas gonfler la contribution interne prévisionnelle qui est une recette pour le service ALO qui peut rarement être reversée en totalité (tenu compte des périodes de stage des 3eme et des Segpa, brevet...).

Cet ajustement assorti à l'effectif moins important des demi-pensionnaires expliquent la diminution des recettes du SRH. 2,42€ par assiette est le budget dédié aux denrées par repas, une fois déduits les frais de fonctionnement. Nous parvenons pour le moment à maintenir un coût par repas de ce niveau, mais cela risque de se compliquer avec l'augmentation du prix des denrées.

Demande des documents actualisés par les enseignants.

On n'utilise pas la dotation de fonctionnement pour faire fonctionner le SRH.

Service général : ALO

Budget fluides en très nette augmentation, fléchée par le Conseil Départemental qui reviendra vers les collèges pour réajuster si nécessaire au début de 2023.

Dotation équipement stable, baisse de la dotation travaux (car effectif inférieur à 600 élèves à la rentrée 2022).

Création d'une nouvelle activité : sécurité (réassort PPMS, Gilets et autres achats liés à la sécurité...)

Communication : les SMS fournis par Index (10cts le sms). Pas de concurrence. On travaille avec Pronote et il n'y a pas de lien... Idée de Scolengo (ENT fourni par cosmos) à creuser... (6.5 cts le SMS) si ça ne perturbe pas l'architecture globale « Siècle ».

Enseignants : c'est embêtant d'enrichir une entreprise privée de la sorte.

La répartition de la subvention du conseil départemental, à voter ce soir, n'est pas modifiée par les ajustements des documents présentés ce soir, différents de ce qu'ont reçu les personnels.

L'établissement ayant pris des habitudes de fonctionnement très raisonnables, le montant du fonds de roulement est en augmentation au détriment des activités pédagogiques. Il est possible de faire un prélèvement sur le fonds de roulement sans mettre en danger l'établissement en raison de l'augmentation des fluides. C'est la raison pour laquelle le conseil départemental a procédé à un écrêtement important (19000€) sur la DGF de 2023. Le but est de se rapprocher des 70 jours de fonds de roulement.

La ligne concernant les projets et sorties permet le financement de tous les projets qui ont fait l'objet d'une fiche action. Le passe culture du ministère de la culture y contribue pour beaucoup. Une marge est laissée pour les projets qui se monteraient dans l'année et ceux du 1^{er} trimestre 23/24.

Dans le service Vie de l'Elève, la ligne du Comité d'éducation à la Santé et la Citoyenneté qui s'est fortement structuré cette année bénéficie d'un financement pour ses projets.

Service général AP activités pédagogiques :

Demande de photocopies couleurs ou grisées pour les documents administratifs.

Le projet de budget intègre l'utilisation de certains reliquats de subventions disponibles en classe 4 pour financer les projets éducatifs (Etat, Département ou autres). Ils sont disponibles en classe 4, ce n'est pas sur le fonds de roulement, ce n'est pas perdu.

La totalité de la subvention REP est destinée à la pédagogie.

Proposition de Mme la gestionnaire propre à pouvoir commencer l'année correctement, mais avec l'idée de réalimenter les lignes disciplinaires, après le compte financier, si les marges existantes se confirment. Démarche des enseignants qui demandent que cette réalimentation soit bien actée dans le PV.

Conscients de l'inflation galopante, les enseignants ont besoin de connaître l'enveloppe, pour la dépenser. Il est important qu'ils le sachent pour ajuster au plus près de ce que l'on a. Volonté d'éviter les guéguerres disciplinaires. Souhait d'éviter d'être trop écrêté. Volonté de faire apparaître si c'est le cas la baisse de budget.

Remarque de Mme Mexmes : le conseil départemental est absent ce soir. Les règles de calcul sur les montants maximums de fonds roulement ont eu tendance à changer ces dernières années, cela crée de l'incertitude.

Augmentation des photocopies couleurs en nombre : enseignants et administration. Paramétrage à forcer. Quand on imprime, systématiquement, on doit vérifier qu'on est en noir et blanc. Enseignants : déplacement de la direction en salle des professeurs pour impliquer chacun dans le sens d'une responsabilisation. On ne doit pas être derrière chaque professeur qui prend sa responsabilité mais il faut bourrer les crânes... Jusqu'à l'an dernier, le paramétrage était fait pour imprimer systématiquement en noir et blanc. C.f. M. Devillers ? C.f. l'entreprise des photocopieurs ?

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-11-2022

Mme Benoit : perturbée par la baisse de 1000 euros qui avait été annoncée pour le CDI, puis retirée, fait lecture de la lettre qu'elle avait préparé : le REP, les livres au programme, l'égalité des chances, les livres déclencheurs, les livres doudous, et le quart d'heure de lecture, les livres empruntés par les élèves du réseau, les livres pour dyslexiques, les Erasmus, les abonnements en langue étrangère, les livres Pop-up, les livres de sport, les livres des élèves en grande difficulté. Comment réduire le budget du CDI dans ces conditions. Les suites, les abonnements, les livres par séries. Appauvrissement de l'imaginaire, des possibles.

Dur à encaisser...

Proposition finale de budgétiser autrement le logiciel BCDI sur la subvention plan numérique.

Le principal informe les membres du CA qu'une dotation de 2X16 tablettes à la rentrée prochaine a été attribuée au collège.

Cela n'est pas suffisant ; pourrait-on en acheter en plus sur les fonds de réserve ?

Il fait état de l'objectif unique de recherche du meilleur accompagnement des enseignants. L'amour de la lecture partagé par les personnels de direction. Mais aucune marge, et il existe un déséquilibre entre les crédits du CDI et les crédits disciplinaires qui restent faibles.

Demande de joindre le texte de Mme Benoit au PV du CA. « Il est difficile d'admettre le fait, même si vous faites au mieux. »

Réponse de M. le principal : volonté de faire cohésion, en équipe de direction, avec tous ceux qui participent à la réussite des élèves.

Demande de ligne de budget pour le foyer : mobilier, livres → C.f. FSE.

Départ de Mme Benoit à 18h32.

Résultat du vote :

Quorum :	16
Vote pour :	18
Vote contre :	0
Abstentions :	0

IV - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 13 à 16

IV – 2 Conventions pour information

Convention association « les z'ateliers de Catherine » :

CESC : santé et citoyenneté. Action de prévention des addictions. Troupe de théâtre ; 4 classes de 4^{ème} ; actions en décembre ; les 4 classes retenues en fonction de la densité des projets développés dans l'année.

Vie scolaire : penser à informer les élèves pour les passages prioritaires à la demi-pension. Pas de prioritaires ?

Convention association « les herbes folles » :

Présentation ultérieure.

Convention Compagnie Concordance :

Présentation de Mme Henri-Michel : 3 ateliers ; les arts de la rue présentés aux élèves du collège et de primaire, avec deux artistes.

La séance est levée à 19h40.

Signatures du Président du conseil d'administration et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Patrice AVIET



Le principal,

Mohamed BOUTA

